

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La Ville décide de la gratuité du stationnement en surface

Dans cette deuxième période de confinement, la Ville a la volonté de faciliter la vie quotidienne et les activités des Annéciens et des acteurs socio-professionnels, rendue plus complexe par les contraintes nécessaires à la lutte contre l'épidémie de la Covid-19.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de rendre gratuit le stationnement de surface jusqu'à la fin de cette période de confinement. Cette mesure pourra rendre service à ceux qui télé-travaillent à domicile, à ceux qui doivent utiliser leur véhicule pour venir en aide à des personnes à leur domicile, aux commerçants et à leurs clients dans l'accès aux activités ouvertes ou pratiquant le « click and collect », et à celles et ceux pour lesquels cette économie représente un soutien.

Tous mobilisés, tous responsables, ne lâchons rien ! Faisons face, ensemble.

Pour suivre l'évolution de la Covid-19 et vous tenir informé www.annecy.fr/covid-19